

PROGRAMME DE LA XIX^e CONFERENCE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE DU RESEAU PGV, KATOWICE 19-20 SEPTEMBRE 2013

Conférence organisée par

L'Université d'Economie de Katowice, Pologne - Département Marketing et Consommation

Comité d'organisation

Grzegorz Maciejewski, Directeur du Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Robert Wolny, Directeur du Centre de Recherche et d'Expertise de l'UE Katowice, Département
Marché et Consommation, UE Katowice,
Mirosława Malinowska, Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Beata Kolny, Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Barbara Kucharska, Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Barbara Mikołajczyk, Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Michał Kucia, Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Magdalena Jaciow, Département Marché et Consommation, UE Katowice, ¹
Agata Stolecka, Département Marché et Consommation, UE Katowice,
Katarzyna Orszyszczak, Centre de Recherche et d'Expertise de l'UE Katowice,

Responsables pour le Réseau PGV

France

Claude Martin, Président du Réseau PGV, Directeur du GREG

Pologne

Mirosława Malinowska, Membre du Comité de Pilotage du Réseau PGV,
Professeure adjointe au Département Marketing et Consommation de l' UE de Katowice

Titre

La société de l'information. Perspective européenne et globale.

Objectifs de la conférence

L'expression de « société de l'information » ou « société de la connaissance » n'est pas nouvelle. Elle remonte à l'émergence des technologies d'information et de communication (TIC) dans les années 1970. La notion de société de la connaissance apparue vers la fin des années 1990, est utilisée comme alternative jugée plus complète, car dépassant la dimension économique. La révolution informationnelle des TIC a influencé une partie importante des activités politiques et socioéconomiques de nos sociétés. Elle a modifié la gouvernance des états et de l'Union européenne, celle des régions et des entreprises. Elle a modifié les comportements des citoyens et des consommateurs. L'usage des TIC peut générer des risques et des dysfonctionnements rendant nécessaire l'application du principe de précaution. Le but de la 19^e Conférence PGV est de partager des connaissances et des expériences scientifiques liées à

la société de l'information et de valoriser les résultats de recherches menées par des universitaires européens et internationaux.

L'Union européenne a adopté le terme de « société de la connaissance » dans le cadre de ses politiques institutionnelles. Dans ce contexte, le fonctionnement des TIC a occasionné des changements dans la gouvernance de l'Union et des États-membres dans leurs relations avec les citoyens et les administrés, dans de nombreux domaines : éducation, pratiques culturelles, relations sociales, santé etc. Les investissements dans la connaissance et l'innovation sont destinés à stimuler la compétitivité, la croissance et l'emploi, contribuer au développement durable et améliorer les conditions de vie. En réalité, la crise actuelle affecte le fonctionnement de tous les espaces de l'économie, bien que la force de ses impacts varie selon les zones géographiques et selon les secteurs d'industrie, ce qui provoque des réactions différentes de la part des opérateurs intervenant sur les marchés. L'économie du savoir est une opportunité de plus en plus importante permettant de surmonter les effets négatifs de la crise. Elle peut être considérée comme source de compétitivité dans chaque pays, dans chaque région, mais aussi pour les villes et pour les entreprises. La compétitivité ne dépend pas seulement de la possession de ressources matérielles et de capitaux, mais aussi des modèles de décision, c'est-à-dire de la gestion des connaissances implicites (expérience, croyances, perception de la réalité, visions de l'avenir).

Comment une économie fondée sur la connaissance peut-elle accroître la compétitivité des Etats et des territoires ?

S'agit-il d'une opportunité majeure pour sortir un pays ou un territoire de la crise?

Dans quels domaines permet-elle aux Etats et aux territoires de se développer plus rapidement ?

Est-elle compatible avec les concepts de développement durable, de mobilité ou de responsabilité sociale ?

N'est-elle pas à l'origine de nouvelles exclusions sociales ?

Le développement de la technologie Internet a joué un rôle important dans les transformations économiques et sociales des entreprises. Les changements provoqués par Internet ont incité les entreprises à redéfinir de nombreux domaines de leur fonctionnement. L'utilisation d'Internet a cessé d'être seulement un moyen de communication pour devenir un outil de réalisation dans la quasi totalité des fonctions organisationnelles et, notamment, dans la transformation des formes d'organisation du travail. L'adoption d'Internet et l'appropriation des TIC varient selon les entreprises et les secteurs. Dans les PME, les avantages concurrentiels qui résultent de l'usage des TIC sont, généralement, mesurés en termes de coûts, de qualité et de nouveaux produits ou services offerts et peuvent conduire à la construction de réseaux d'entreprises. L'usage stratégique des TIC offre aux grandes entreprises industrielles des opportunités de croissance et d'entrée sur les marchés internationaux.

Que savons-nous de l'impact de l'utilisation d'Internet dans l'espace des affaires et sur l'amélioration de la compétitivité des économies ?

Internet permet-il de réduire les différences culturelles dans l'entreprise ?

Dans le secteur des affaires faut-il s'attendre à une accélération de l'intégration économique en Europe?

Quelles sont les stratégies pour la mise en œuvre de nouveaux projets de e-business ?

Depuis son apparition, Internet fait l'objet de nombreuses questions. L'accès aux technologies de l'information est aujourd'hui considéré comme un enjeu de développement culturel. Des organisations de consommateurs, d'artistes et de citoyens poursuivent leur engagement pour que l'accès à la culture devienne effectif. Dans le domaine de la consommation citoyenne, Internet offre des possibilités d'adopter une démarche responsable et éthique. D'autre part, le commerce électronique se développe rapidement en Europe depuis plusieurs années. Il en résulte des changements dans les habitudes des clients pour qui les achats en ligne ne sont plus nouveaux mais sont devenus l'une des options à prendre en compte lors de l'achat de biens et services. Le développement du commerce sur Internet est dû aux facilités d'accès de la part des ménages, à l'augmentation du nombre de magasins en ligne, à l'élargissement de l'offre, à la diffusion de services bancaires sur Internet, au développement des infrastructures à l'appui du e-commerce (comparateurs de prix, systèmes de paiement, entreprises de messagerie). Pour les entreprises opérant dans le réseau, la nécessité de créer des relations avec les clients est essentielle. Pour construire ces relations, il est indispensable de connaître les besoins, les préférences, les motivations, les comportements et les décisions des e-consommateurs.

Internet est-il un outil de diffusion de la culture ?

Est-ce un nouveau pouvoir donné au citoyen ?

Quelles seront les pratiques culturelles de demain ?

S'achemine-t-on vers une démocratie électronique ?

Le commerce électronique se développe-t-il de la même façon dans tous les pays européens ?

Quels sont les risques encourus par les usagers ?

Qu'est-ce qu'un e-consommateur en Europe ?

Est-il spécifique ?

En 2013, le Réseau des Pays du groupe de Vysegrad a décidé de consacrer sa XIX^e Conférence scientifique internationale à une question récurrente, d'origine scientifique et technique et qui ne cesse de s'imposer dans les sciences humaines et sociales : celle de *la société de l'information*. Les thèmes principaux seront les suivants :

1. L'espace européen de l'information
2. La société de l'information et ses enjeux pour les entreprises
3. Les usages et les risques du système Internet pour les citoyens et les consommateurs

Appel à communication

Les propositions de communication doivent parvenir à l'adresse de l'université d'accueil et du coordinateur du réseau sous forme d'un résumé de 20 lignes max, au plus tard le **31 janvier 2013**.

Les articles normalisés seront demandés pour le **30 avril 2013**. Le Conseil d'Administration du réseau se réunira au printemps 2013, pour sélectionner les communications et élaborer le programme de la Conférence. Le français et le polonais sont les deux langues officielles de la Conférence. La langue anglaise est acceptée pour les non francophones.